

Fonds gérés par L'Etat

Les fonds européens financent des projets qui répondent aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les grands objectifs de l'Union Européenne.

L'Etat gère des fonds européens dans plusieurs domaines.

C'est le cas par exemple au niveau de :

- › la politique de cohésion économique, sociale et territoriale visant à réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne
- › la politique de développement rural, qui contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, plus respectueux du climat, plus résilient face au changement climatique, plus compétitif et plus innovant.

Dans ce cadre, les fonds européens du type FEDER, FSE+ ou encore FEADER peuvent, par exemple, aider à la réalisation de projets permettant un meilleur accueil dans les hôpitaux, la réalisation de plan vélo, des chantiers de réinsertion, etc.



L'Europe s'engage en France, le portail des fonds européens(<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr>)

Contact



Géraldine REGENT

Politiques Contractuelles - Affaires Européennes - Coopérations Inter-Territoires

✉ **Courriel**

📞 **05 53 35 86 14**

📞 **06 30 87 04 63**



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)